

ASSEMBLEE GENERALE Samedi 12 Mars 2016 – Voiron (Isère)

Ouverture de séance :

Marcel FERRARI présente les élus locaux présents à notre Assemblée Générale et les remercie vivement de leur implication dans la vie de l'athlétisme local, tant auprès des clubs que du comité départemental.

Il donne également la parole au club et au comité départemental qui accueillent notre Assemblée Générale.

M. André GALL, Adjoint aux Sports Ville de Voiron

Je souhaite d'abord excuser le Maire de Voiron qui a été retenu au Département, ainsi que le Président de la communauté de commune du Pays Voironnais à qui appartient le complexe sportif dans lequel vous tenez votre assemblée générale.

Je tiens donc à vous remercier d'avoir choisi Voiron pour organiser votre assemblée.

La ville de Voiron compte 20 000 habitants et je tiens à remercier tout le tissu associatif qui s'occupe de nos jeunes, alors que l'on sait les difficultés que l'on rencontre pour soutenir financièrement les démarches des clubs. Nous sommes conscients des efforts concédés par les bénévoles de ces associations et nous reconnaissons l'impact positif des actions qui sont mises en place par les clubs, malgré tout. Alors merci. Nous nous félicitons également des bons résultats de l'Athlétisme sur le plan local et national.

Nous vous souhaitons une bonne assemblée générale.

M. Jean-Pierre BAGRIOT, Président du Comité Départemental de l'Isère

Bonjour à tous, je suis très heureux de vous accueillir dans cette terre Dauphinoise, donc bienvenue à tous, à cette Assemblée Générale dans l'Isère.

Nous sommes dans un lieu qui, historiquement était dédié au sport d'une manière générale mais l'Etat a laissé un peu à l'abandon. Il a été repris par une association « Tremplin Sport Formation » et je tiens à dire que je suis triste de voir disparaître peu à peu les équipements d'une discipline aussi noble que l'athlétisme, jusqu'à voir les « éléphants d'Hannibal » s'installer sur la piste et la rendre impraticable maintenant. C'est un clin d'œil que je fais aux élus de la Ville de Voiron et peut-être au Président de la Communauté de Commune pour qu'à l'avenir nous ayons à nouveau un équipement d'athlétisme qui servirait beaucoup et notamment au club local, l'Entente Athlétique Centre Isère et la section locale l'A.L.Voiron.

Le Comité de l'Isère compte 3831 licenciés et nous espérons qu'il atteindra rapidement les 4000 licences. Cela en fait le deuxième comité de la Ligue Rhône-Alpes, et comporte 33 clubs très importants et très dynamiques avec plus de 100 athlètes qualifiés aux différents championnats de France.

Je vous souhaite une bonne journée et de bons travaux fructueux dans une bonne convivialité.

COMPTE RENDU

COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Béatrice PFAENDER, Vice-présidente de la Ligue représentant la CSR Lara, rapporte qu'à 10h00, 136 clubs sont présents sur les 166 que compte la Ligue, représentant 21 428 voix sur 23 053 (soit 93 %) et informe le Président, Marcel FERRARI, que le quorum est largement atteint.

L'Assemblée Générale peut valablement statuer.

Quelques précisions complémentaires pour le bon déroulement de cette assemblée : nous avons le plaisir d'accueillir cette année les représentants des sections locales, donc bienvenue à tous. Cette année, nous aurons l'occasion de procéder à deux votes :

- 4 postes de membre du Comité Directeur, collègue femme sont vacants : 1 candidature a été reçue.
- Celui des Délégués de Ligue à l'Assemblée Générale Fédérales à Vannes le 29 avril.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2015

➔ Le compte-rendu de l'assemblée générale 2015 est adopté à l'unanimité.

ALLOCATION DU PRESIDENT, MARCEL FERRARI

Le Président de la Ligue remercie de leur présence, Messieurs André GALL Adjoint aux Sports de la Ville de Voiron, Nicolas TAMBORINI Conseiller Municipal à la ville de Voiron, délégué à la vie associative, André GIRAUD Vice-président Délégué de la FFA, représentant Bernard Amsalem, Luc GRENIER de la DRJSCS et Alain MARTRES le Président de la Ligue d'Auvergne

Est excusé, Monsieur Alain PARODI, Directeur Régional Jeunesse et Sports.

Mes chers amis,

Nous voici à la 14^{ème} AG ordinaire de la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes 14^{ème} et dernière !

La LARA créée en novembre 2002 ne sera plus à la fin de cette année 2016.

Avant de passer au bilan de l'année 2015, je vous demande d'avoir une pensée pour les amis qui nous ont quittés en 2015 et particulièrement en mémoire de Janine Legat vice-présidente de la Ligue et membre du Bureau Fédéral... (Recueillement)

Une pensée aussi pour Pierre Cabireau vice-président de la Ligue qui lutte courageusement contre la maladie bien soutenu par Louissette son épouse. J'y associe Robert Garnier un des piliers de notre organisation des Mondiaux Masters qui se trouve dans la même situation et Pierre BORDAT tous deux présents dans cette assemblée. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

COMPTE RENDU

Bilans

2015, nous l'attendions depuis quelques années, elle a tenue toutes ses promesses, elle marquera à jamais l'athlétisme rhônalpin à plusieurs titres.

Licences

Au 31/08/2015 LARA comptait 23053 licenciés, une augmentation de 4,5 % par rapport à 2014. Aujourd'hui et depuis ce lundi nous avons passé la barre des 24000 licenciés.

Depuis 2003, le nombre n'a pas cessé de progresser (tableau annexe).

Le taux de féminisation était de 47,1 % en 2015, contre 46 % en 2014. Pour 2016 le taux est à 48 %. La parité est presque parfaite dans l'Athlétisme en Rhône-Alpes.

Résultats sportifs

Sur le plan sportif, les résultats 2015 ont été exceptionnels, couronnés par 11 sélections pour les Mondiaux de Pékin, du jamais vu et cerise sur le gâteau la médaille de bronze d'Alexandra Tavernier au lancer de marteau.

Pour la petite histoire l'autre médaille française est auvergnate ! Un petit clin d'œil à notre future ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

- En 2014 je vous présentais la place de la Ligue Rhône-Alpes par rapport aux autres ligues en regardant la position de nos athlètes dans tous les championnats de France
- En 2015 c'était le classement des clubs et la position de LARA par rapport aux autres ligues au nombre de club classés dans les 50 et les 100 premiers
- Cette année je vous présente un tableau donnant le nombre de sélections en équipe de France en 2015 uniquement pour les championnats, coupes et challenges mondiaux et européens, hors matches. (commentaires)

Les CTS vous présenteront des résultats plus complets. Je tenais à souligner la qualité de notre athlétisme régional.

Bravo et merci à tous les dirigeants, entraîneurs et athlètes qui font de la LARA une si belle et grande Ligue.

Finances

Je ne m'étendrai pas trop sur le sujet des finances, toute à l'heure nos trésorières, Marie Claude et Chantal, vous présenteront les bilans.

Vous pourrez apprécier le fantastique travail qui est fourni pour tenir les comptes, des milliers d'heures de bénévolat pour enregistrer les opérations, faire le suivi des budgets, les contrôles, les paiements et virements ... !

Félicitations mesdames et merci.

Championnats du Monde Masters WMAC Lyon 2015

Hé oui 2015 nous l'attendions avec une certaine impatience, mais aussi avec une pointe d'inquiétude au fur et à mesure où l'échéance des Mondiaux Masters approchait.

COMPTE RENDU

Nous les avons organisés, nous avons réussi un grand, un très grand événement qui n'a aucune commune mesure avec tout ce qui peut s'organiser en Athlétisme :

- 11 jours de compétition
- 4 stades
- Plus de 8000 athlètes
- Près de 24000 performances enregistrées
- 725 bénévoles dont 270 jurys
- Et d'autres chiffres tout aussi impressionnants...

Nous pouvons être fiers de ce que l'Athlétisme Rhônalpin a réussi à organiser, nous pouvons nous féliciter d'avoir donné une super image de la France et de la Fédération Française d'Athlétisme sur le plan international.

Les participants et les délégations ne tarissent pas d'éloges sur notre organisation

5 ans de préparation avec une équipe un peu restreinte, mais très performante qui, parallèlement, a su mener le quotidien de l'Athlétisme. Parfois, il faut l'avouer, c'était limite !

Le résultat est là, jamais les Championnats du Monde Masters n'ont été promus à ce point. Jamais ils n'ont eu un tel retentissement médiatique. Nous en avons fait un véritable événement !

Nous avons démontré que l'Athlétisme des Masters est un athlétisme de performance qui méritait une certaine attention. Pour preuve la prise en compte par l'IAAF du mouvement Master, inscrivant à chaque Championnat Mondial Elite des épreuves masters. Cela me permet de souligner la sélection de Pierre Faucheur (CSBJ) à Portland aux prochains mondiaux en salle, qui sera seul représentant de la Ligue après le forfait de Kevin Mayer.

Je remercie ici tous les bénévoles du COL, les employés de la ligue, la douzaine de stagiaires recrutés pour l'occasion, nos partenaires qui nous ont suivi et qui ont beaucoup apprécié notre engagement sans faille.

Seuls bémols :

- Le résultat financier des Championnats qui ne nous récompense pas de tout le travail fourni, de l'investissement des bénévoles et de la qualité de l'organisation. Nous y reviendrons lors de la présentation du résultat financier.
- Le discret soutien de la part de notre Fédération, excepté l'engagement de Jean Gracia pendant 3 ans. Pourtant l'enjeu international était plus pour la FFA que pour la LARA.

L'avenir

L'année 2016 va être très importante à plusieurs titres :

- Année olympique. Pour l'Athlétisme, sport n°1, c'est déjà une année exceptionnelle, pour LARA aussi je l'espère et je le souhaite avec la quinzaine d'athlètes potentiellement sélectionnables ! En 2008 nous avons 4 athlètes sélectionnés aux JO...
- Année de fusion des Ligues d'Auvergne et de Rhône-Alpes (commentaires)

COMPTE RENDU

- Obligation (Loi Notre)
- Les échéances
 - Préparation pour septembre
 - Création de la nouvelle entité avant la fin de l'année 2016
- Les moyens de réalisation
 - Dissolution-création ou fusion absorption ?
 - Orientation fusion-absorption (LARA propriété immobilière, agréments non cessibles) pour laquelle un vote sera proposé dans la matinée.
- Les enjeux
 - Grand territoire
 - Le personnel
 - Le siège ...
- **Projet 2017/2020**

L'idée est d'avoir un projet ambitieux à la mesure de ce que sera la nouvelle Ligue Auvergne-Rhône-Alpes avec ses 31 000 licenciés, sa centaine d'athlètes sur les listes de haut niveau (Elite, sénior, jeune et espoir), son athlé-santé performante.

Le groupe de travail est sur les rails et rendra un projet en fin d'année qui sera soumis à l'approbation du future Comité Directeur et à la votre lors de la prochaine AG.

Conclusion

Encore beaucoup de travail en perspective !

Je vous renouvelle mes remerciements à toutes et tous pour votre implication, je vous demande de transmettre ces remerciements dans vos clubs et vos comités.

Je voulais aussi remercier le personnel de la Ligue ainsi que nos CTS qui contribuent beaucoup à ces réussites.

Et bien sûr remerciements aux partenaires institutionnels et privés qui permettent de mener à bien toutes nos actions.

Merci de votre attention

Alain Martres, Président de la Ligue d'Auvergne souhaite rassurer les clubs de la Ligue Rhône-Alpes en leur indiquant que les travaux engagés sur la fusion des deux ligues se font dans une ambiance conviviale et sérieuse et que les clubs, qu'ils soient d'Auvergne ou de Rhône-Alpes ne doivent pas craindre ce rapprochement.

Marcel Ferrari demande à l'assemblée de voter

Questions/Réponses

Serge Durieux (Grenoble UC) : pourriez-vous nous donner quelques informations sur ce qu'est la Ligue d'Auvergne aujourd'hui ?

Alain Martre : la Ligue d'Auvergne va apporter ce qu'elle a. Nous avons actuellement 7000 licenciés et le rapprochement des deux Ligues fera qu'on se trouvera au deuxième rang des Ligues nationales. Au niveau des résultats sportifs, la Ligue d'Auvergne se situe au 9^{ème} rang au

COMPTE RENDU

nombre de sélection et là aussi, après la fusion, la position de la nouvelle Ligue la deuxième plus grande Ligue de France, avec un pourcentage potentiel de médaillés olympiques non négligeables. En termes de résultats sportifs on pourrait peut-être même « taquiner » l'Île de France et lorsque l'on regarde les résultats des derniers championnats du monde, les deux médailles obtenues par la Fédération Française d'Athlétisme, sont deux médailles Auvergne/Rhône-Alpes.

Nous apportons également un grand club « Clermont Auvergne Athlétisme », il y a bien sûr d'autres clubs, on apporte quelques athlètes de très haut niveau, on apporte une salle que vous connaissez tous « le Stade Jean Péllez » et j'en profite pour vous dire que nous avons réussi à négocier 10 ans d'occupation gratuite du Stadium Jean Péllez, pour les compétitions.

Du point de vue des finances, nous avons une comptabilité saine. Nous n'avons aucune dette, en revanche nous ne possédons rien. La Ligue d'Auvergne devrait donc amener environ 150 000 € ce qui n'est pas négligeable.

La fusion des deux associations donnera naissance à une très grosse Ligue.

Maurice Martinetto (ASA) : avec la nouvelle Ligue, les clubs seront amenés à faire de grands déplacements et j'ai entendu parler de « zones ». Je sais que ce n'est pas forcément l'objectif d'en parler mais il semble important que les clubs soient un peu informés, maintenant, de ce qui se dessine. Cela permettrait aux clubs de se préparer aux impacts financiers de la nouvelle organisation.

Marcel FERRARI : pour l'instant c'est dans la réflexion et on comprend que cela préoccupe tout le monde. L'idée de trouver une solution qui convienne à tout le monde est évidente, mais peut-être que nous avons là une opportunité de repenser la manière dont nous organisons nos compétitions et de l'optimiser et de responsabiliser les structures déconcentrées.

Pierre CHEVRIER (GUC) : les régions sont donc fusionnées, est-ce que les interrégions changent au niveau fédéral.

Marcel FERRARI : il n'y aura plus d'interrégion, d'où l'importance d'organiser d'une manière différente les compétitions, notamment à travers des zones.

Il faut noter qu'il y a un certain déséquilibre : d'un côté il y a Clermont et de l'autre Lyon, Saint Etienne, Grenoble... C'est assez difficile à équilibrer, surtout si l'on tient compte des installations. Pour l'hiver, cela ne posera pas de problème puisqu'il y a deux salles, mais pour la saison estivale, il y a 9 ou 10 stades de 8 couloirs en Rhône-Alpes, alors qu'en Auvergne, il n'y en a pas.

Jean-Pierre BAGRIOT : Je pense qu'il y a un groupe qui est très important sur le sujet qui est le groupe Mutualisation et il y a plusieurs hypothèses qui ont été posées et ce groupe fonctionne avec tous les comités.

Par conséquent, j'invite mes collègues à transmettre auprès de leurs clubs respectifs, toutes les informations de réflexion dont ils disposent afin qu'ils soient au maximum informés.

Marcel FERRARI propose de voter, sur le choix de « fusion-absorption », proposé pour la nouvelle Ligue.

COMPTE RENDU

⇒ Le projet de fusion-absorption de la Ligue d'Auvergne par la Ligue Rhône-Alpes est voté à l'unanimité moins 1 abstention (David Schumer – A.L.Echirolles)

APPORT D'ACTIVITES ET RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL, JEAN-PIERRE BAGRIOT

L'ATHLETISME EN RHONE-ALPES, NOTRE PASSION, SE PORTE BIEN !

Je développe, ci-après, les activités de la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes. Découvrez !

« COURIR – SAUTER – LANCER – MARCHER »

LES ADHERENTS

2004 : 13610 - **2008**: 14768 - **2012** :19460 **2013** : 21018 **2014** : 22077 - **2015** : **23053**

Le nombre de licenciés féminins et masculins est le suivant : **10860 féminines (47,11%) et 12193 masculins (52,89%)**.

Nous n'avons nul besoin, au vu des chiffres, de faire en particulier des actions pour les femmes comme le préconisent certaines instances. A noter que les féminines ont passé le seuil des **10000 licenciées** en 2014 et qu'en 2015, elles progressent encore ! **(+718/2014)**

Le constat est très simple, les chiffres parlent d'eux-mêmes : le nombre de licenciés augmente chaque année. **(+ 976 licenciés entre 2014 et 2015)**

Evolution des licenciés entre 2014 et 2015 :

MASCULINS	2014	2015	
E.A. Poussins	2590	2468	- 4.94 %
Benjamins	1013	1006	- 0.70 %
Minimes	865	895	+ 3.47 %
Cadets	654	719	+ 9.94 %
Juniors	455	444	- 2.48 %
Espoirs	380	423	+ 11.32 %
Seniors	1886	1966	+ 4.24 %
Master	4092	4272	+ 4.40 %

FEMININES	2014	2015	
E.A. Poussins	1884	1964	+ 4.25 %
Benjamines	948	1016	+ 7.17 %
Minimes	1049	1112	+ 6.01 %
Cadettes	700	790	+ 12.86 %
Juniors	426	432	+ 1.41 %
Espoirs	289	301	+ 4.15 %
Seniors	1415	1426	+ 0.78 %
Master	3431	3819	+ 11.31 %

- Globalement, 13 catégories sont en augmentation, toutes chez les féminines et 5 chez les masculins.
- En masculins, les « E.A. - Poussins », « benjamins » et « Juniors » sont en diminution sinon les autres catégories en relative augmentation, notamment les « Espoirs », « Cadets » et « Master »
- En féminines, quatre catégories sont au-dessus des autres : les « Cadettes », « Benjamines » « Minimes » et les « Master ».
- L'augmentation des licenciés était de 5,04 % en 2014. Elle est de 4,42 % en 2015.
- La catégorie « Master » en féminines reste la plus nombreuse et ceci est sûrement lié aux

COMPTE RENDU

championnats du Monde à Lyon.

REPARTITION PAR TYPES DE LICENCES

Les licences se répartissent de la façon suivante (toutes catégories) : **11668 « compétition »** (50.61%) (+453/2014), **1711 « loisirs santé »** (7.42%) (+239/2014), **4275 « loisirs running »** (18.54%) (+323/2014), **4432 « découverte »** (19.23%) (-42/2014), **966 « encadrement »** (4.19%), (+2/2014) (Il y a très peu de jeunes dans cette catégorie !) (Un seul licencié en « Entreprise »)

CLASSEMENT DES LIGUES :

NOMBRE DE LICENCIES :

- 1- ILE DE France 47659 (+ 7,53 %/2014)
- 2- PAYS DE LA LOIRE 24683 (+ 8,96 %/2014)
- 3- RHONE-ALPES 23053 (+ 4,42 %/2014)

TOTAL DES POINTS CLUBS ET ATHLETES CLASSES :

- 1- ILE DE France 273606Pts 29147 Athlètes classés - Pts/AC 9,39
- 2- PAYS DE LA LOIRE 141777 Pts 14809 Athlètes classés - Pts/AC 9,57
- 3- RHONE-ALPES 140090 Pts 13690 Athlètes classés - Pts/AC 10,23

LES COMITES

Ils sont au nombre de **7**

Ci-dessous, l'évolution du nombre de leurs licenciés :

	2014	2015	
AIN	1614	1706	+ 5.70 %
DROME-ARDECHE	2879	2966	+ 3.02 %
ISERE	3618	3831	+ 5.89 %
LOIRE	3297	3336	+ 1.18 %
RHONE	5392	5835	+ 8.22 %
SAVOIE	2015	2057	+ 2.08 %
HAUTE-SAVOIE	3262	3322	+ 1.84 %

LES CLUBS

Il y a **166 clubs** compte tenu des modifications, créations d'ententes ou radiations dont **115 clubs maîtres, 51 sections locales et 4 clubs d'entreprises à ce jour.**

Leur classement en 2015 :

Le podium : 1- **EAG** - 10080 Pts (- 298) -- 2- **ESL** 6881 Pts (+ 92) – 3- **ASA** – 6510 Pts (- 36)

Le TOP 10 :

COMPTE RENDU

à la suite des 3 premiers et dans l'ordre, **EAB** (5828) (+176) - **Lyon Athlé** (5419) (+64) - **CSBJ** (5319) (-248) - **COQ 42** (5166) (+390) - **AHSA** (4594) (+160) - **EARV** (4370) (+739) - **ACVS** (3914) (+325)

Les 10 premiers clubs rhônalpins sont dans les 80 premiers clubs français et les 22 premiers clubs rhônalpins sont dans les 200 premiers clubs français.

Le dernier club classé en Rhône Alpes est **1889^{ème}** sur 1889 clubs classés par la FFA et 122 clubs sont classés en Rhône-Alpes

LA LABELLISATION

35 clubs ont été labellisés en 2013

Les clubs labellisés sont au nombre de **38 en 2014/2015**.

2 à 6* - 5 à 5* - 9 à 4* - 8 à 3* - 10 à 2* - 4 à 1*

LES COMPETITIONS

A plus de 400 en 2008, il a été organisé **917 compétitions validées** en 2015 (TOUS TYPES CONFONDUS)

41 CROSS – 588 HORS STADE – 241 EN PISTE – 99 EN SALLE – 1 DE MARCHE

Ces compétitions sont organisées du niveau local au niveau national, voir international et par toutes les structures (associations, clubs affiliés, comités et ligue)

La Ligue Rhône-Alpes se classe en **3^{ème} position** dans ce domaine

En 2015, ont été organisées trois compétitions nationales : **les championnats de France de 10km à Aix les Bains le 19/04/2015 – la finale nationale interclubs N1A à Parilly et les championnats Promotion Interclubs à Montélimar le 25/10/2015.**

Dans le domaine Montagne et Trails :

- **Montagne** : 4 courses à label national (1 dans la Loire – 2 en Savoie et 1 en Haute-Savoie)

- **Trail Tour National (TTN)**

Trails courts : 1/02/15 Trail Givré à Montanay (69) – 19/04/15 Trail Drôme à Buis les Baronnies (26) – 5/07/15 Trail Faverges Icebreaker à Faverges (74)

Trails 42km et + : 6/12/14 SaintéLyon (42 et 69) – 25/07/15 La 6000 D à La Plagne (73)

En 2015, ont été organisés les championnats du Monde Vétérans « Masters WMAC Lyon 2015 » : une très grosse compétition qui a mobilisé de nombreux acteurs et dans de nombreux domaines ! Un compte-rendu détaillé vous sera présenté par ailleurs.

L'ADMINISTRATION

LE PERSONNEL en 2015

Le personnel de la Ligue est au nombre de **8** :

Jérôme qui est directeur général et qui supervise l'ensemble de la LARA et plus particulièrement le secteur de la promotion et des partenaires.

Au niveau administratif, **Laurence** s'occupe de l'administration générale ainsi que de la communication.

COMPTE RENDU

Stéphanie évolue sur un secteur qui prend de l'ampleur : la santé et le loisir.

Quentin s'occupe des projets événementiels et a été chargé de la préparation, la gestion et la coordination des championnats du Monde Vétérans avec le Comité d'Organisation.

Philippe agit dans le domaine informatique : gestion du site, préparation des compétitions, entretien du matériel informatique.

Olivier est dans le domaine technique : il s'occupe de l'ETR, de l'encadrement de stages, préparation et accompagnement de matches,...

Agnès Ledentu qui s'occupe des relations avec les clubs et également d'une partie santé-loisirs.

Anthony Simon qui est rentré le dernier au moment des WMAC Lyon 2015 et qui est agent polyvalent. Il s'occupe des matériels, préparation des compétitions et tâches diverses.

Enfin, s'ajoute à ces personnes des apprentis ou stagiaires qui ont œuvré avant et durant les Championnats du Monde Vétérans : **Anaïs Lagarde, Benjamin Sapin et Alexandre Demarchi** qui eux étaient également investis sur les Championnats du Monde et se sont occupé respectivement de la communication, des Bénévoles et de la Sécurité. Il y a eu aussi 9 stagiaires qui ont travaillé avant et pendant les Masters WMAC Lyon 2015.

GESTION ET ADMINISTRATION

Créations – modifications – ententes

- 330 mutations (- 85/2014)
- 160 modifications de licences (- 47/2014)

Rappel : le certificat médical produit pour l'établissement d'une licence doit obligatoirement comporter la mention « non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition » sauf pour l'encadrement.

- 7 créations : Athlé Loisirs Pizançon (26) - Grési Athlé (38) – Team Running Pilat (42) – Les Dahus du Rhône et Chaponost Athlétisme (69) – Méribel Sport Montagne (73) – Trail Club St Gervais Mont Blanc (74)
- 1 demande de rattachement : l'A.C.Sassenage à l'E.A.G. (38)
- 1 demande de reprise d'autonomie : l'A.S.Fontaine (38)
- 5 radiations : L'A.L.Pizançon (section de l'Amicale Laïque) qui devient Athlé Loisirs Pizançon (26) – A.L.Grigny – Courir Ensemble – Chaponost Omnisport – Athlétisme Découverte à Morancé (69)
- 1 changement de nom : Macadam qui devient Macadam 07
- 8 litiges ont été traités en 2015 (1 toujours en cours de traitement à ce jour)

Les réunions

La gestion de la LARA, la réflexion et les prises de décisions occasionnent la tenue de nombreuses réunions.

Le **Comité Directeur** et le **Bureau Directeur** se sont réunis respectivement **5 et 4 fois**.

COMPTE RENDU

Les commissions (CSO, officiels, vétérans, jeunes et marche) et les groupes de travail (bénévolat, clubs et développement de la masse, filière régionale de haut niveau –RAEA (14 athlètes « voir liste sur le site ») et mutualisation) en lien avec le projet de la Ligue se sont réunis : de nombreuses réunions pour ceux-ci et par ailleurs se sont tenues des **réunions des Pôles, des CTS, de l'ETR**, ainsi que quelques réunions de formations ou sujets spécifiques ; **enfin la préparation des Championnats du Monde Vétérans a occasionné de multiples réunions, soit par petits groupes, soit en plénière pour le Comité d'Organisation.**

Contrôle anti-dopage et médical

Dans ce domaine, la vigilance est de mise

De nombreux contrôles ont été faits en Rhône-Alpes. Les escortes sont intervenues sur des compétitions dans notre Région. A noter que ce domaine est un de ceux sur lequel la FFA met l'accent.

Par ailleurs, **Anne Maréchet** a organisé **des réunions : formations de Délégués Escortes** et des **séances d'information.**

Information importante : chaque organisateur d'une compétition doit prévoir l'éventualité d'un ou de plusieurs contrôles et mettre en place ce que prévoit la réglementation dans ce domaine.

LARA CENTRE RESSOURCE

Le site de la Ligue qui est bien rôdé et procure à tous les consultants une multitude d'informations qui s'adressent au simple curieux comme aux spécialistes (clubs, athlètes,...)

Des modifications sont apportées au fil du temps et peuvent toujours être faites selon vos suggestions. Toutes les remarques pour modifier et surtout améliorer cet outil seront les bienvenues !

La gestion des compétitions, avant, pendant et après fonctionne bien, là aussi après des améliorations successives qui s'opèrent au fil du temps et grâce aux remarques constructives des pratiquants. Chaque organisateur doit **rentrer la composition du jury**, le décompte des participations des juges se fera à partir des jurys enregistrés dans les résultats des compétitions et ce point est également important pour la prorogation des juges.

Une recherche d'amélioration de communication pour cet outil est permanente. Chacun peut proposer des idées pour avancer.

Le secrétariat

Les contacts téléphoniques ou par courrier peuvent se faire chaque jour et le personnel vous apporte une réponse immédiate ou en vous rappelant selon le cas.

Les courriels sont également en nombre croissant. Ils constituent un moyen rapide et efficace.

SI-FFA

UN OUTIL MAJEUR !

Cet outil (système d'informations de la F.F.A.) qui est d'une grande richesse s'améliore régulièrement. Il est maintenant possible d'obtenir de multiples informations administratives ou statistiques à condition que **les rubriques concernant les structures, notamment juridiques et administratives, soient complétées**

COMPTE RENDU

TRES IMPORTANT : dans SI-FFA (si-ffa.fr) toutes les rubriques doivent être remplies pour pouvoir ensuite alimenter celles demandées pour la labellisation ou autres. Ceci est également très important pour remplir les dossiers de demande de subventions aux collectivités territoriales (statuts juridiques, informations administratives,...) qui demandent impérativement ces renseignements. Les demandes de subvention par informatique aux collectivités ou instances vont se généraliser et ceci à l'aide d'une base de données qui servira à tous.

N'oublions pas que chaque club doit essayer d'améliorer son image, se faire connaître et cibler ses objectifs.

➤ La carte M'RA

La Ligue a signé la convention **avec la Région Rhône-Alpes** qui concerne la carte **M'RA**. Cette carte est gratuite. De nombreux **clubs** adhèrent au processus et de nombreux **athlètes** en profitent. Cette carte procure des avantages aux lycéens rhônalpins dont 30€ à déduire sur le prix de leur adhésion.

➤ Les formations

La commission formation a organisé celle des dirigeants :

- **niveau 1^{er} degré « dirigeants » - 14 personnes**
- **niveau 2^{ème} degré « dirigeants » - 2 personnes**

La formation continue et initiale des dirigeants est permanente. Chaque dirigeant doit penser à assister à des séances de formations diverses, d'informations variées organisées par les institutionnels ou autres. Ceci leur permettant d'être prorogés comme dirigeants reconnus. Attention donc à être vigilant sur ce sujet pour tous les dirigeants de nos clubs. **Demander une attestation de présence à l'organisateur de la formation.**

Les CTS ont organisé les formations d'entraîneurs et les stages d'athlètes. (cf. rapport des CTS)

« A CHACUN SON ATHLE »

Après avoir vu le domaine de la compétition – « courir, sauter, lancer, marcher » - la LARA propose des activités dans d'autres secteurs.

LE PROJET

Un slogan : « **A CHACUN SON ATHLE** »

Les licenciés peuvent trouver, dans le cadre des activités de la LARA, la possibilité de pratiquer dans le domaine qui leur plaît ou leur convient le mieux!

SANTE-LOISIRS

• Les DIAGNOFORM

Monde scolaire : la tournée des lycées (LEGT – LP – CFA – MFR - Agricole,...) poursuit son action. En partenariat avec **la Région Rhône-Alpes et la MGEN**, ces évènements d'éducation à la santé vont à la rencontre des lycéens, apprentis et leurs établissements pour sensibiliser tous

COMPTE RENDU

ces acteurs à une approche globale de prévention santé autour de la notion de prévention globale (bien-être physique, social et psychologique)

- **9 établissements/9 journées**
- **1700 élèves concernés**

Monde de l'entreprise : ces rencontres sont créées autour de la thématique de la forme du dirigeant et de ses collaborateurs.

16 journées dans les entreprises qui ont concerné **900 personnes**.

Monde Universitaire : **2 journées** qui ont concerné **450 personnes**.

Grand public : **5 journées** de **DIAGNOFORM** ont été réalisés pour des publics différents : seniors, étudiants, écoliers, grand public,...et ont concerné **350 personnes**.

L'ensemble des DIAGNOFORM s'est déroulé sur 32 journées et a concerné 3400 personnes.

- **Les RENCONTRES DE LA FORME**

Elles sont organisées en partenariat avec **AG2R La Mondiale**.

Elles se sont déroulées sur **2 journées** :

1 à Grenoble qui a concerné **1200 personnes**.

1 à Lyon qui a concerné **500 personnes**

Soit au total **1700 personnes**.

Ces évènements font réponse à des demandes spécifiques d'acteurs investis sur la thématique sport et santé, suivant les priorités des territoires concernés.

- **Le tourisme**

L'activité du tourisme sportif axé sur les activités des **COACHES ATHLE SANTE (20 en 2015)** et sur le running-découverte poursuit son développement.

- 6^{ème} édition du week-end vitalité destiné aux adhérents des coaches athlé santé du secteur de la LARA (week-end de Pâques)
- 7^{ème} édition des séjours vitalité prestige au Chabichou**** - Courchevel
- 4^{ème} édition du séjour running et découverte Marathon de Shangai à la demande de la Région Rhône-Alpes

Plus de 180 personnes ont participé aux différentes offres de séjours.

- **Walk and Run Tour (WRT)** : évènement qui organise tout ce que pratiquent les coaches-athlé santé. 3^{ème} édition qui a eu lieu à **Annemasse**.

- * **PROMOTION-MARKETING**

Jérôme Villon a permis et permet toujours par son travail de recherche de partenaires, au regard du projet, de fidéliser nos partenaires et d'en avoir de nouveaux et ceux-ci soutiennent maintenant l'athlétisme rhônalpin. Il continue, avec efficacité, à trouver de nouveaux partenaires. (cf. son rapport)

- * **COMMUNICATION**

COMPTE RENDU

Mise en place d'une **communication identifiée LARA** avec un visuel reconnaissable par tous.
Outils visibles sur les compétitions ou sur les manifestations organisées par la LARA.

* EVENEMENTIELS

- Meeting ELITE

Compétition de haut niveau et qui peut permettre aux athlètes de concourir à un niveau élevé et se qualifier aux championnats de France. L'édition 2015 a eu lieu à Roanne – Voir site du meeting

- Challenge des Meetings

16 étapes : 14 meetings et 2 régionaux – Liste sur le site du challenge

En 2015, 6654 participations, 9 performances internationales B, 981 Nationales, 2200 InterRégionales et 2284 Régionales, nombreux articles de presse, 116 athlètes étrangers et 11 régions représentées lors des meetings.

En 2015, deux nouvelles étapes : Annecy et Montélimar

EN 2015, UN EVENEMENT D'ENVERGURE MONDIALE A EU LIEU A LYON : LES CHAMPIONNATS DU MONDE VETERANS WMAC (CF. LES DIVERSES INTERVENTIONS SUR LE SUJET DURANT L'ASSEMBLEE GENERALE !)

► LES ATHLETES DE LA LARA

Mélina ROBERT-MICHON et Christophe LEMAITRE sont les athlètes « chefs de file » en Rhône-Alpes et d'autres frappent à la porte du sommet. C'est de bon augure !

Sur les listes ministérielles 2014/2015 :

Athlètes internationaux LARA 2015 :

ELITE : 3

INTERNATIONAUX A : 15 (+4)

FRANCE SENIORS : 8

JEUNES : 20 (+2)

FRANCE JEUNES : 8

HORS STADE : 16 (+3)

ESPOIRS : 41

Voir listes sur sites et documents joints.

► LES OFFICIELS

De nombreuses compétitions, comme évoqué plus haut, se sont déroulées sur le territoire de la Ligue Rhône-Alpes

Ces compétitions ont confirmé **la valeur des juges de notre Ligue et leur disponibilité à tous les niveaux.** (Plusieurs championnats de France et Internationaux ont déjà eu lieu en Rhône-Alpes)

En 2015 ont été organisés les championnats de France des 10 km, la finale N1A Interclubs à Parilly ainsi que les championnats Interclubs Promotion à Montélimar. Et toutes les autres compétitions lors desquelles de nombreux juges rhônalpins ont officié.

COMPTE RENDU

Une indemnisation certes modeste a été à nouveau réglée en 2015.

La participation des juges, grâce à la mise en place de quotas et pénalités, s'est améliorée et permet un meilleur déroulement des compétitions. Malgré tout, les clubs doivent inciter leurs membres à passer les examens.

« Il n'y a pas de compétitions sans athlètes et il n'y a pas d'athlètes sans juges lors d'une compétition »

Comme chaque année un examen de juge régional pour la saison 2014/2015 s'est déroulé le dernier week-end de novembre 2015 au siège de la Ligue. **43 juges** se sont présentés à un examen et **33 candidats ont été reçus à l'écrit.**

En mars 2015, un examen fédéral a eu lieu.

Sans être un esprit chagrin, je vous adresse le message suivant : vous qui êtes gestionnaires bénévoles d'une association et parfois employeurs prenez soin de vous renseigner sur la législation en vigueur dans le cadre de la gestion des associations « loi 1901 ». La Ligue « centre ressource » peut éventuellement vous guider dans vos recherches et dans chaque département, il y a un **CRIB (Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles) ainsi que le CDOS, la DDCS** ou d'autres organismes qui peuvent vous aider à être dans le bon cadre et vous éviter des sanctions de tous ordres !

Avant de conclure, je voudrai adresser les remerciements de LARA à nos partenaires :

- **La Région Rhône-Alpes** pour son soutien et d'excellents rapports dans le cadre du contrat d'objectifs et d'autres actions.
- **La DRJSCS** pour son soutien régulier tout au long de la saison.
- Tous **nos partenaires** qui ont bien voulu nous soutenir et contribuer également au développement et à la renommée de l'Athlétisme rhônalpin

Merci également à tous les acteurs de l'athlétisme, athlètes, entraîneurs et officiels ainsi que les bénévoles qui oeuvrent toute la saison pour le développement de notre sport.

Les C.T.S. (Loubna Hasseïne, Alain Bonardi, Philippe Collard, Pierre Alexandre Vial) qui sont d'une aide précieuse pour le développement de notre athlétisme.

Merci enfin à l'équipe du personnel de LARA qui se dépense sans compter et sans qui rien ne pourrait être réalisé au quotidien .

A la fin de ce rapport, après avoir présenté la Ligue d'Athlétisme Rhône – Alpes sous toutes ses facettes, je vous invite à me faire part d'éventuels oublis.

En conclusion, je pense que vous avez suivi la LARA dans sa progression chaque saison et que l'avenir qui appartient aux audacieux, vu le nombre de projets en gestation, lui sourira !

De belles pages restent à écrire avec l'organisation d'autres championnats et l'espoir de mener à bien toutes les actions de la LARA : A CHACUN SON ATHLE pour que tous les licenciés – anciens ou nouveaux – y trouvent leur compte !

Formulons le vœu de réussite pour la LARA et qu'elle MAINTIENNE SA PROGRESSION dans tous les domaines !

Questions/Réponses

Jacques Collet (USO)

Ne pensez-vous pas que le coût de 700 € relatif aux mutations exceptionnelles, (donc hors période) est exorbitant ? N'est-il pas possible, dans le cadre de la mutation d'un dirigeant, tel qu'un entraîneur pour lequel le club a investi par exemple, d'instaurer un système de compensation pour le club quitté ?

André Giraud (FFA)

En ce qui concerne la première question, je vous informe que le dossier « mutations » est entre les mains de la Commission des Statuts et Règlements et qu'il y a un certain nombre de propositions qui devraient être évoquées lors du prochain Comité Directeur, avec des modifications sensibles sur la règle des mutations, donc qui implique pratiquement toute la réglementation. Pour la deuxième question, effectivement lorsque l'on a formé un entraîneur ou un officiel, il est évident que ça mérite d'être étudié, mais cette question n'a pas été posée aujourd'hui à la CSR, mais c'est une question que l'on peut faire remonter.

Régis Arnould (EAG 38)

Le 3 ou 4 septembre, se déroulera un championnat de France de Trail. Soit au tout début de la période des licences. Comment vont se passer les prises de licence ? Et comment se passeront les demandes de mutations, qui demandent qu'un dossier soit transmis à notre Ligue pour validation, alors que ces athlètes mutés voudront participer aux championnats de France de Trail ?

Jean-Claude Aulanier (ASAD)

Concernant les licences, nous pouvons faire des pré-licences, c'est parfait, mais nos bénévoles, qui sont en tension toute l'année, la période du mois d'août et une coupure ceux-ci ne sont pas dans les bureaux en août. C'est une catastrophe d'imposer le 1^{er} septembre comme date de renouvellement des licences. C'est très compliqué pour les clubs.

Sylvain Meyer (ASUL Bron)

Pourquoi ne pas avoir une pré-licence avec changement de type de licence ?

André Giraud (FFA)

Pour répondre à votre question sur la date du 1^{er} septembre, il faut savoir que la société d'assurances, qui assure la Fédération et qui assure donc vos licenciés, a refusé de faire un contrat sur 13 mois. C'est un problème juridique et lors de la renégociation du contrat, cela n'a pas été possible. C'est vrai que cela est compliqué, mais je tiens à rappeler que dans l'ensemble des autres fédérations, les prises de licence se font au 1^{er} septembre.

Caroline Sobotta (ASPTT Grenoble)

Est-ce qu'il n'y aurait pas un projet de mettre en ligne les souscriptions des licences ? Il y a beaucoup de fédérations, où chaque adhérent renouvelle sa licence en ligne. Cela soulagerait énormément les clubs.

COMPTE RENDU

Jean-Pierre Bagriot (LARA)

Là il y aurait un gros travail de pédagogie à faire.

André Giraud (FFA)

Le problème va être avec la cotisation, les parts, etc...

Ambérieu Marathon

Est-ce qu'un contrôle anti dopage à un coût financier pour le club ?

Marcel Ferrari (LARA)

Luc Grenier, le représentant de la DRJSCS pourra répondre tout à l'heure à votre question, car il y a différente manière de la considérer.

Jean-Claude Aulanier (ASAD)

Concernant les licences jeunes (EA, etc...), pour lesquelles nous payons une cotisation Ligue et une cotisation fédération, qu'est-ce que fait la Fédération et la Ligue pour les plus jeunes ? Au niveau organisation il n'y a rien, ça fait une licence qui est cher pour les familles, et pour le club aussi puisqu'il faut un encadrement.

Jean-Pierre Bagriot (LARA)

André Giraud répondra tout à l'heure, car nous devons respecter l'horaire.

VOTE DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

→ Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER PAR LA TRESORIERE GENERALE, MARIE-CLAUDE LEONARD

Présentation graphique du compte de résultats de l'exercice 2015. Ces éléments seront joints au compte rendu.

A noter que pour la partie clubs, nous avons encaissé 24 444 euros en plus de licences – cotisations, part fixe sur les sections locales par rapport au prévisionnel.

Pour la partie Technique, 27 000 € concernaient la préparation olympique 2014, ils ont été versés en 2015.

2015 fait apparaître un bénéfice de 142 117,70 €.

COMPTE RENDU

Les 5 dernières années de la préparation des mondiaux masters, montrent des résultats positifs, les Championnats du Monde Masters n'ont donc pas entravé la bonne marche de la ligue :

- 2011 7 137,00 €
- 2012 64 020,00 €
- 2013 47 876,00 €
- 2014 54 075,00 €
- 2015 142 118,00 €

Sur cette même période, les budgets alloués à la technique de la Ligue ont progressé. Il faut noter également que les mondiaux masters ont permis de renforcer les liens avec les principaux partenaires et la Région

Sur le poste Administration, nous avons fait des économies avec une diminution des frais du siège de 10 000 €.

Le secteur Technique a baissé ses dépenses et les recettes ont augmenté. Cette augmentation est due aux subventions de la Région, ce qui a permis de réduire le coût de la politique technique.

Le Marketing enregistre une diminution du résultat net de 20 000 €, les championnats du monde masters ayant cristallisé le coût du marketing, Jérôme Villon en dira plus dans son intervention.

Du côté de la masse salariale on peut noter une évolution sur 4 ans puisque du personnel a été embauché dans le cadre de l'organisation des championnats du monde. En mars 2014, Benoit Calandreau a été embauché, Gersende Hayoz est partie en congés sabbatique et Agnès Ledentu a été recrutée en mars 2014 pour la remplacer.

La masse salariale est restée stable de 2014 à 2016.

Analyse de l'actif et du passif du bilan :

A noter que grâce à la renégociation des deux emprunts avec le Crédit Mutuel, nous avons pu économiser 57 836,00 €

Nous vous proposons donc d'affecter le bénéfice 2015 soit 142 117,70 € en réserves de fonctionnement.

⇒ **L'affectation est votée à l'unanimité**

Présentation du compte de résultats des Championnats du Monde d'Athlétisme Masters Lyon 2015

Le pavé le plus important se situe au niveau de l'organisation et représente 561 268 €. Il correspond au frais de déplacement et de restauration du COL. Le déplacement sur les autres

COMPTE RENDU

championnats pour faire la promotion de notre événement, l'aménagement de la halle, l'achat de matériel (fournitures, bureau, informatique), les prestataires, les cérémonies d'ouverture et de clôture, le protocole, etc...

Le deuxième secteur de dépenses importantes, correspond aux Jury/Bénévoles pour un total de 387 794,00 €. Dans ces dépenses, sont intégrés, l'hébergement du jury, du COL, de la WMA, des salariés, la restauration, les frais de déplacements des jurys et jurys IVO. Je rappelle que nous avons 30 jurys IVO imposés par la WMA, plus les ITO. Cela intègre également les tenues des bénévoles.

Marcel Ferrari précise que nous avons souhaité que les jurys soient bien traités, pour qu'ils restent durant toute la compétition. Malheureusement, nous avons pu noter que 60% sont extérieurs à la Ligue et cela a forcément engendré des frais supplémentaires. Mais il fallait assurer la compétition.

Dans le secteur WMA, on retrouve les droits d'organisation des championnats pour 47 800 €, le reversement de la part d'inscription des athlètes pour 224 364 €, le reversement à certains pays qui majorent le tarif pour leur propre compte et les délégués de la WMA.

A noter qu'il y a eu un transfert de charges de la Ligue sur le compte championnats du monde pour une partie de la masse salariale, ce qui représente un total de 87 025 €.

Le secteur marketing/communication représente 166 581 €, on retrouve les publications, la promotion des championnats, le guide des athlètes obligatoire, le guide des bénévoles. Sont intégrés également les dépenses engagées pour vendre des produits, créer un village et mettre en place des stands.

Marcel Ferrari tient à indiquer que nous avons souhaité que cette compétition soit un véritable événement. Nous avons donc décidé d'investir notamment dans la sonorisation et l'animation sur les 4 stades, sur la sécurité des sites compte tenu du plan vigipirate. La chronométrie classement hors stade et marche a été très renforcé. Le médical également a été renforcé.

Le 6^{ème} secteur de dépenses concerne les athlètes, puisque nous avons acheté plus de 9000 dossards, ainsi que les 70 000 épingles correspondantes, les cadeaux dans les welcome bag, les navettes interstades, les assurances, etc.

Le matériel acheté a été récupéré par la Ligue et bénéficie donc maintenant aux organisations de la Ligue.

Le total des dépenses représente 1 714 298 €.

Le total des recettes représente 1 710 137 €, dans lesquels on retrouve les inscriptions pour 1 025 712 € desquels il faut retirer 257 168 € de reversement à la WMA et aux différents pays dont on a parlé plus haut, 396 016 € de partenariat public (CNDS/Aides aux emplois : 42 250 €, Conseil Régional : 231 917 €, Ville de Lyon et la Métropole : 110 000 € et Comité du Rhône pour 10 000 €). 134 106 € de marketing qui comprend la soirée des athlètes, la commission sur vente

COMPTE RENDU

des stands, le tourisme, les recettes des buvettes et d'autres produits comme la location de perche, etc... Partenariat privé pour 113 612,50 €.

Le résultat financier est donc de – 4 160,50 €. Il faut pour noter que nous avons récupéré du matériel informatique pour une somme d'environ 8000 € et que les salaires des salariés ont également été pris en charge dans le budget championnats du monde. Si ces derniers avaient été pris en charge par la Ligue, nous serions largement bénéficiaires.

Marcel Ferrari indique que lors de l'organisation des championnats handisport il y a deux ans, la ville de Lyon nous avait promis la même subvention à hauteur de 120 000 €, mais la réforme de l'état vis-à-vis des collectivités territoriales a fait que cette subvention a été amputée de plus de 50% et que l'on a touché au final de 50 000 €.

Du côté du CNDS, nous avons touché environ 27 000 € au niveau régional et malgré le soutien sans faille du Directeur de la DRJSCS, Alain Parodi, qui a défendu notre dossier au niveau national, nous n'avons touché aucune subvention. Le Conseil Régional nous a aidé, de son côté, depuis 2013.

Marcel Ferrari informe de la démarche que la Ligue a faite auprès de la WMA au sujet du solde des droits d'organisation (45 000 €). Une demande a été faite par courrier sollicitant l'annulation du versement du solde des droits d'organisation, aux motifs que la Ligue a supporté l'ensemble de l'organisation, y compris les dépenses de la WMA, alors que cette association ne nous a apporté que des obligations. Les bénéfices engrangés par la WMA, grâce à la qualité d'organisation des championnats du monde à Lyon est très important (+ de 300 000 €) et il nous a paru légitime que la WMA soutienne à son tour la Ligue qui accuse un solde négatif. Nous attendons donc une réponse.

⇒ **Vote du budget des championnats du monde masters 2015 à l'unanimité.**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. [...]. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations significatives de l'exercice exposées dans l'annexe aux comptes relatives à l'organisation des Masters 2015 et qui concerne la vente de matériel informatique excédentaire pour un total de 1 708 €.

VOTE DES RAPPORTS FINANCIERS

→ Les comptes de résultats sont approuvés à l'unanimité

Il est proposé une affectation des bénéfices au 31 décembre, soit 142117,70 € comme suit :

- Réserve de fonctionnement 142 117 € 70

→ La répartition de l'affectation est acceptée à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Cotisations clubs

Licences

En prévision de la réunification des deux Ligues, nous avons donc harmonisé les montants avec la Ligue d'Auvergne, afin qu'il n'y ait pas de changement à la fin de l'année.

Concernant la part fixe, celle-ci diminue significativement puisqu'elle passe de 78 € à 57 €. La part variable quant à elle diminue également. Alors que nous avions dit qu'elle diminuerait de 0.70 centimes, chaque année, pour 2016, elle diminuera finalement de 1 € (2,75 € contre 3,75 en 2015).

Technique

Comme la diminution est significative, l'affectation du bénéfice de 2015, ira en compensation sur le budget Technique qui élargit son domaine d'activité.

Il faut noter que cette année, nous allons payer l'utilisation de la halle pour les compétitions. Le montant s'élève à plus de 10 000 € pour la Ligue et plus de 10 000 € pour les Comités. Ces montants font suite à une négociation serrée, puisqu'au départ, il s'agissait d'un montant de plus de 40 000 € pour l'ensemble de l'athlétisme rhônalpin. A ces montants, se rajoute l'entretien des locaux utilisés. Ce qui génère un coût supplémentaire puisqu'il faudra payer une entreprise pour le faire.

Les bénéfices du fond de dotation Pierre Quinon, lorsque nous aurons développé le projet, iront essentiellement au secteur Technique et précisément à l'athlétisme de Haut Niveau.

Marketing : nous sommes sur une baisse de recettes et de dépenses, mais nous prévoyons néanmoins un résultat meilleur qu'en 2015, surtout qu'un de nos partenaires a choisi de continuer avec la Ligue et a indiqué que l'aide serait réévaluée à la hausse. A noter que c'est grâce à la belle organisation des mondiaux que ce partenaire reconduit son action avec la Ligue.

TVA

Sur certaines activités de la Ligue, nous avons dépassé les plafonds qui nous permettaient de ne pas payer de TVA. A partir de 2016, nous allons déclarer et payer la TVA sur les actions commerciales notamment. Une évaluation est en cours.

COMPTE RENDU

Aléas

Les aléas sont très élevés et nous y avons intégré les 45 000 € que nous devons à la WMA au cas où notre négociation n'aboutirait pas comme on le souhaite.

Recettes

Compte tenu des restrictions budgétaires appliquées à toutes les collectivités, nous avons choisi de diminuer les montants des subventions allouées par le Conseil Régional, CNDS, PSTF, etc... La diminution que nous avons évaluée s'élève à 30 000 € de moins en 2016.

Questions/Réponses

Jacques Collet (USO) : je suis président de club donc chef d'entreprise. La Ligue est une grosse PME. Concernant les employés de la Ligue, est-ce qu'on leur offre un plan de carrière, sur quelle base, quel salaire, ont-ils des primes ? Cette question est intéressée puisque je souhaiterais savoir s'il est possible d'harmoniser les salaires des salariés des clubs/comités par rapport à ceux de la Ligue ?

Marcel Ferrari

Nous essayons de faire au mieux. Par exemple, la Ligue d'Auvergne est sur 13 mois, tandis que chez nous, nous fonctionnons plus par prime en fonction du résultat. D'ailleurs, cette année, nous avons fait un effort significatif suite aux championnats du monde.

L'ensemble du personnel se situe entre les groupes 4 et 5 et le groupe 8.

Dans le cadre de la nouvelle Ligue et compte tenu de l'élargissement du territoire, nous sommes en train de réfléchir à une gestion différente de l'athlétisme régional, en faisant notamment évoluer les relations entre les comités et la Ligue avec la création d'un « Pôle Ligue/Comités ». Ce Pôle pourrait travailler sur l'harmonisation des salaires dans les clubs. Ce ne pourrait être que des préconisations car la Ligue ne peut imposer à une association loi 1901, un modèle de gestion de sa structure, y compris pour les salaires de ses employés.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

➔ Le budget prévisionnel est approuvé avec 1 abstention (Athlétisme Chatillonnais – 120 voix).

PROCEDURE DE VOTE COMITE DIRECTEUR, COLLEGE FEMMES

Candidature de Danièle Corgier : Elue à l'unanimité.

PROCEDURE DE VOTE DE DESIGNATION DES 16 DELEGUES A L'AG FFA

A l'appel des candidatures, nous avons atteint le quota des 16 candidats, plus un suppléant.

COMPTE RENDU

Choix des modalités de vote : le vote à main levée est proposé et accepté par l'Assemblée.

→ La liste des délégués est votée à l'unanimité.

REMISE DES RECOMPENSES (PROPOSEES PAR LES COMITES DEPARTEMENTAUX) :

Médailles LARA :

BRONZE	Jean-Claude Guy Isabelle Marilyne Roger Nadine Christophe Giovanni	MOUSSARD BOUVET-BIONDA GLETTY CUILLIER PRIMARD ROJON BLANCHARD GUARNERI
ARGENT	Thierry Colette Jean-Marc Alain René André	FONTAINE DENAMBRIDE BOZON BONARDI MERY PAULETIG
OR	Alain	GOUDARD

COMPTE RENDU

Médailles FFA 2015

Bronze	Argent	Or	Platine
PECORARO Antoine	BOITET Jean-Claude	GAUTHIER Jean-Michel	CABIREAU Pierre
BOURGEAY Jérôme	ARNOULD Régis	DURRIS Michel	MATHON Gérard
CORNALI Françoise	CALANDREAU Alain		
BONARDI Mireille	FERREIRA-GAGNEUR Marie		
HON Marie-Hélène	CALVEZ Honoré		
BOUKROUMA Tao			
GIROUD Philippe			
VIAL Jean			
BEC Didier			
SCHEIDT Jean-Louis			
HUGONNET Pierre			
MEYER Sylvain			
AZNAR Gérald			
FAYET Marcel			
LAPERROUZE Jean-Claude			
CHATEL Thierry			
BERLIAT Gilles			
DEMEYER Brigitte			
MILAN Céline			
POMMIER François			
CACHAT Patrick			
VIVET Joseph			
FOURNIVAL Alex			

Pause Repas

Reprise 14h00

COMPTE RENDU

Intervention de Luc Grenier, Conseiller interrégional antidopage Auvergne Rhône-Alpes

Une présentation est faite par M. Luc Grenier, sur la lutte antidopage et la lutte contre le trafic des substances dopantes en Auvergne Rhône-Alpes (Annexe ?). OUI si nous avons le contenu de l'intervention

RAPPORT MARKETING PAR LE DIRECTEUR GENERAL, JEROME VILLON

2015 a été une année dense en raison de l'organisation des championnats du monde d'athlétisme Masters à Lyon.

Cela fait plusieurs années que j'évoque la nécessité de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier et de ne pas s'appuyer que sur du partenariat, car c'est très volatile. Un partenaire ça peut arriver, ça peut partir, sans trop savoir pourquoi et donc nous essayons de développer une activité qu'on appelle de « prestations » sur le sport santé notamment, sur le tourisme sportif, un modèle économique plus original, mais également plus solide car on démultiplie les actions.

Malgré l'organisation des championnats du monde, nous avons réussi le pari de ne pas sacrifier l'athlétisme traditionnel en termes de marketing. Nous avons renforcé les actions en entreprises. Nous avons beaucoup développé l'activité du sport en entreprise grâce à l'un de nos partenaires qui est Ag2r La Mondiale, qui aujourd'hui est devenu prescripteur pour la Ligue.

Nous avons structuré l'activité tourisme, avec la marque sport et vitalité. Quand je dis structuré, cela indique que nous l'avons « sorti » de la Ligue en créant une association affiliée à la Fédération.

Nous avons maintenu l'activité « chronométrie ».

Après une année 2015 compliquée à gérer, nous débouchons sur une année 2016 de « transition », car nous avons beaucoup d'éléments encore inconnus. Nos contrats de partenariats se terminent en 2016, nous n'avons aucune visibilité sur les subventions des collectivités, nous devons également sécuriser l'aspect fiscal et nous devons créer une stratégie marketing et de partenariat en vue de la future grande Ligue.

Depuis septembre 2015, on peut dire que le secteur marketing est revenu à un rythme on va dire à peu près normal, avec trois collaborateurs : Quentin Willems qui est en charge du développement des Meetings Nationaux et qui réintègre le développement des prestations que l'on propose aux entreprises. Stéphanie Filiberto, chargée de mission sur le sport santé qui intervient beaucoup sur l'organisation des événements en entreprises et sur le tourisme sportif et Agnès Ledentu qui intervient beaucoup sur le développement du tourisme sportif.

COMPTE RENDU

Une petite précision pour conclure sur l'activité marketing, 134 000 € de partenariat et 96 000 de prestations, le tout hors mondiaux. Les deux activités s'équilibrent presque et c'est ce que nous cherchons à faire.

L'activité marketing mondiaux, 98 000 € de partenariat uniquement sur 2015 et près de 140 000 € de prestations.

On s'aperçoit que l'activité globale sur le marketing bénéficie plus de fonds privés et de prestations.

Cela démontre bien l'évolution des prestations, car il y a 4 ans, nous n'avions que du sponsoring.

RAPPORT DES CTS

Pierre-Alexandre Vial

Comme l'année précédente, nous ne présenterons pas le rapport technique des CTS car le temps est trop court lors d'une Assemblée Générale, pour échanger.

Nous vous rappelons que la traditionnelle assise technique des clubs, se déroulera le premier samedi de décembre. Nous vous invitons d'ores et déjà à y participer.

Aujourd'hui, nous avons choisi de mettre en avant les athlètes qui se sont particulièrement illustrés en 2015. Hors championnats masters et championnats nationaux, il y a 103 athlètes licenciés en Rhône-Alpes dans 35 clubs différents, qui ont été 56 fois champions de France, 31 fois vice-champions de France et 40 fois troisième aux championnats de France et qui totalisent 110 sélections en équipe de France (hors matches internationaux).

Je vous présente donc ces 103 athlètes (présentation à l'écran).

Marcel Ferrari : avant de transmettre la parole à André Giraud, je tenais à faire un petit historique sur la qualité des athlètes....

Il y a une vingtaine d'années, lorsque l'on regardait les résultats des championnats régionaux, que ce soit en Dauphiné Savoie ou dans le Lyonnais, lorsque l'on avait enlevé 5 clubs, il ne restait plus grand-chose.

Aujourd'hui, on peut remarquer que beaucoup de clubs participent à fournir des athlètes de haut niveau.

Cela veut dire qu'il y a une meilleure animation dans les clubs qui fait que les athlètes restent, il y a aussi des entraîneurs performants et la Ligue a fait un gros travail sur la formation depuis une dizaine d'années et que cela paie à tous les niveaux.

La Ligue a fait le maximum pour desservir l'ensemble du territoire, même dans les lieux les plus reculés, afin que les clubs se sentent bien dans l'athlétisme Rhônealpin.

Je tenais donc à vous remercier pour la réussite de notre athlétisme régional.

A la fin de l'année, nous aurons une nouvelle Ligue intégrant donc la Région Auvergne. La Ligue d'Auvergne a la particularité d'avoir développé des secteurs qu'on appelle « éloignés de la

COMPTE RENDU

pratique de l'athlétisme » avec une densité assez vaste. C'est un domaine que nous renforcerons et qu'il faudra travailler.

Alain Martres

Quelques conclusions que je voulais apporter. J'avais dit en introduction que compte tenu du nombre de sélections en équipe de France, la Ligue d'Auvergne était 9^{ème}, mais en fait elle est 7^{ème}. Vous avez beaucoup de représentants de course hors stade dans vos athlètes, en Auvergne nous en avons aussi, notamment avec un médaillé aux championnats du monde de trail.

Au niveau des installations, nous n'avons pas de stade de plein air qui pourrait accueillir des championnats, mais en 2019 nous aurons un stade entièrement rénové à Clermont Ferrand dédié à l'athlétisme uniquement, avec une piste de 8 couloirs.

Nous avons conclu un accord avec Clermont Communauté pour occuper les locaux de la salle jusqu'en 2025. Cet accord a été conclu suite à l'investissement de la Ligue d'Auvergne (financement de 80%) dans un Ecran Géant dans le stadium Jean Pellez, qui manquait cruellement. Les recettes publicitaires réalisées grâce à cet écran géant, reviendront à la Ligue uniquement.

Si la Ligue Rhône-Alpes a vécu 14 ans, la future Ligue vivra bien plus de 14 ans parce que la motivation est là.

INTERVENTION DE ANDRE GIRAUD, REPRESENTANT DE LA FFA

Je voulais vous remercier pour l'accueil que vous m'avez réservé et vous dire aussi que je suis vraiment admiratif par rapport à tout ce que j'ai entendu ce matin sur la bonne santé de cette Ligue, parce qu'on se rend compte à la lecture des rapports que vous avez évoqué chacun dans son rôle, que tout s'inscrit dans le cadre de la politique de développement de la Fédération et qu'aucun secteur n'est mis de côté. Cette Assemblée Générale clôture une période de la meilleure des façons. Vous avez abordé durant cette assemblée toute la politique de la Ligue qui coordonne l'action locale et par vos votes, vous l'avez approuvé et je tenais à vous présenter toutes mes félicitations au nom du Comité Directeur de la Fédération. Donc les constats sont qu'au niveau des licenciés, il y a progression, au niveau des résultats sportifs, il y a progression. Au niveau de l'événementiel et du marketing, tous les axes expliqués par Jérôme Villon vont dans le bon sens. Même si nous nous trouvons, au niveau de la Fédération, à la croisée des chemins puisqu'il y a la fiscalisation qui nous guette car nous sommes dans un champ concurrentiel. Nous devons donc tous être très vigilants, tant au niveau des Ligues, des Comités, mais également des clubs.

Je vous rappelle que les services de la Fédération sont là pour vous accompagner en cas de besoin.

Concernant la Fusion, tout un travail a été mis en place au niveau de la Fédération pour accompagner ces fusions lorsque cela est nécessaire.

La Fusion de la Ligue d'Auvergne et de Rhône-Alpes semble se passer de la meilleure des façons si on entend les propos des deux Présidents.

COMPTE RENDU

En ce qui concerne le bilan de la vie fédérale, ça été dit à plusieurs reprises on peut dire que le bilan de l'athlétisme d'aujourd'hui ne ressemble plus du tout à celui que l'on a connu il y a quelques années. Dans quelques années il sera encore différent et cette évolution doit se faire à tous les niveaux. Effectivement, on se rend compte, quand on regarde le parcours des activités qui sont conduites par les clubs qu'elles sont diverses et variées et qu'elles permettent de répondre à des besoins.

Ce n'est pas un hasard si l'on constate au sein de la Fédération, au sein des Ligues et au sein des clubs, une augmentation du nombre des licenciés. C'est justement parce qu'il y a eu cette politique d'ouverture sur des pratiques autres que celles traditionnelles avec le loisir ou les licences pour les très jeunes.

L'objectif principal aujourd'hui est d'offrir à ces licenciés, les meilleures conditions d'accueil possible.

Le développement fédéral se décline sur 5 domaines, autours de 5 activités principales et dans chaque activité, il y a des actions qui sont du devoir de la Fédération d'être soutenues.

Alors tout n'est pas parfait. Il est évident qu'il ne sera pas possible de demander à des dirigeants qui œuvrent depuis des années dans l'athlétisme traditionnel de lâcher ce qu'ils font pour consacrer leur effort à de nouvelles disciplines. Par contre, on leur demande de fédérer autours d'eux de nouvelles énergies afin de continuer à accueillir dans nos clubs des personnes qui sont en mesure de nous rejoindre et nous faire progresser.

Alors pourquoi cette augmentation de licenciés ? Bien entendu, d'abord pour la reconnaissance du club auprès des institutions, parce qu'on est beaucoup plus fort vis-à-vis des élus lorsqu'on affiche un nombre de licenciés importants, mais aussi par rapport aux fonds propres de l'association. On sait que ce n'est pas en faisant venir de nouveaux adhérents que nous pourrons renouveler la recette. A un moment où les dotations de l'Etat sont en baisse auprès des collectivités, il est important que nous anticipions et que nous nous interroguions sur la manière d'augmenter les fonds propres.

Alors il y a, et on peut s'en réjouir, ce que vous faites dans votre Ligue avec le partenariat, les prestations. Cela peut se faire aussi au niveau des clubs.

Pour ces 5 parties du plan de développement, la Fédération a mis en place un plan qui est axé sur la formation, la structuration des clubs avec une professionnalisation qui devient de plus en plus nécessaire. Même s'il faut reconnaître que c'est difficile à mettre en place, cette professionnalisation devrait vous permettre de faire venir de nouveaux publics.

Le choix de la politique événementielle de la Fédération a été fait dans le domaine du hors stade, des trails et des courses nature mais ce n'est pas facile parce que nous sommes sur un champ, où il y a des tas de sociétés privées qui se sont investies. La fédération a donc fait le choix, petit à petit, de s'impliquer sur ces événements. Pour l'année 2017, il y a deux marathons qui vont être gérés entièrement par la Fédération avec, les Ligues locales et/ou les clubs locaux.

Des propositions seront faites, territoire par territoire, pour essayer de récupérer des manifestations qui sont aujourd'hui pilotées par des sociétés privées, dont les bénéfices sont extrêmement importants. Les retombées financières générées par ces événements, bénéficieront aussi aux structures déconcentrées sur lesquels ces événements sont organisés.

COMPTE RENDU

Aujourd'hui, la Fédération est aujourd'hui propriétaire de deux événements, ce sont le Meeting du stade de France, qui sera déplacé au stade Charléty en raison des coûts de location et l'Ekiden de Paris qui a pris son envol depuis 3 ans maintenant.

Tout cela permet de donner une image très positive de notre Fédération.

Maintenant, il y a la communication. Et une partie de la communication, qui revient à la Fédération de la développer, est dédiée au Grand Public. Comment doit-on communiquer auprès de gens qui ne pratiquent pas l'athlétisme ou ne connaissent pas notre sport ?

Il y a donc des moyens très importants qui ont été mis en place pour développer la communication afin d'ouvrir davantage la Fédération au grand public.

Dans le domaine du hors stade, l'application « J'aime Courir » a été créée. L'objectif est d'avoir à la fin de l'année 100 000 abonnés.

La Ligue Rhône-Alpes a contribué à cette communication notamment en organisant les championnats du monde d'athlétisme masters à Lyon qui ont connu un très grand succès. Le Trail a été mis à l'honneur également lors des championnats du monde qui se sont déroulés cette année en Rhône-Alpes.

Le travail de la fédération c'est aussi de travailler auprès des collectivités territoriales. Il y a beaucoup de changement et aujourd'hui on s'y perd. Nous sommes tous dans l'attente de savoir comment le sport va être financé.

Nous devons nous attendre à des baisses de subventions publiques et donc nous devons nous y préparer. Comment nous y préparer ? Et bien l'une des façons, c'est d'anticiper sur ce que nous allons réclamer à ceux qui adhèrent dans nos clubs. On ne pourra pas continuer à fonctionner normalement si on ne prend pas conscience que le sport et l'athlétisme en particulier aujourd'hui, ça a un prix. On peut réfléchir au moyen de s'aligner sur d'autres disciplines en termes de coût de la licence.

Ce matin était posée la question pourquoi les comités, les ligues et la Fédération prélevait une cotisation sur le prix de la licence. La réponse est que lorsque l'on appartient à une association, que ce soit un club, un comité, une ligue ou une fédération, on mutualise sa cotisation avec le groupe. Je crois qu'à un moment donné si on veut réussir, il est évident de constater et reconnaître qu'il y a des pratiques qui coûtent plus chers que d'autres. Un marcheur nordique qui vient dans un club, coûte moins cher qu'un athlète cadet ou junior qui fait des compétitions et qu'il faut amener en déplacement.

Avec ces cotisations, la Fédération met en place des outils tels que les formations, des conventions sont mises en place pour pouvoir encadrer des enfants, des outils qui sont donnés, tout cela à un coût.

La part fédérale, c'est 26 € par an et par licence et penser que sur ces 26 € par an, la Fédération ne donne rien en retour, c'est une mauvaise façon de voir les choses par le petit bout de la lorgnette et ne pas voir tout le travail qui est fait pour pouvoir dynamiser, professionnaliser en mettant en place des formations, tout cela est fait par la Fédération, par les Ligues et je le répète, cela fait partie de la mutualisation des associations.

COMPTE RENDU

Enfin, vous avez parlé tout à l'heure des excellents résultats de la Ligue Rhône-Alpes, c'est aussi le cas au niveau national puisqu'on se rend compte que nous avons de plus en plus de médaillés chez les jeunes et dans les différents championnats européens et mondiaux. Nous avons une belle génération d'athlètes qui font de l'athlétisme une belle discipline. C'est le travail dont nous pouvons tous être fiers.

Merci de votre attention.

Questions/Réponses

Jean-Louis Perrin (AFA Feyzin-Vénissieux) : la Fédération a perdu un gros partenaire qu'est-il envisagé pour la suite ?

André Giraud : effectivement, la Fédération a perdu un gros partenaire (Areva). Il y a eu une recherche de partenaires pour le remplacer, pas de manière équivalente car ce n'est pas possible, mais aujourd'hui il y a deux approches intéressantes. Dans un premier temps, ce qui va être fait c'est que le Meeting de Paris quittera le stade de France, trop cher, pour le stade Charléty. Dans un deuxième temps, et pour présenter un budget calculé au plus juste aux collectivités, la part fédérale des cotisations licences sera augmentée pour permettre de compenser partiellement, cette absence de sponsoring.

Michel Lafont (Athlé 43) : je reviens sur l'augmentation des licences en clubs ou ailleurs. Je trouve qu'on devient un sport élitiste et des jeunes ne pourront plus faire de l'athlétisme.

M. Durieux (Grenoble UC) : on en parle souvent, l'athlétisme est un sport où il y a beaucoup de mixité sociale alors que dans d'autres sports ce n'est pas le cas. Il ne faudrait pas perdre cette image là en augmentant tout le temps le prix des licences.

André Giraud (FFA) : sur la mixité sociale, je vous parlerais de mon expérience. Je suis licencié dans un club omnisports et dans le judo et le karaté qui ont des licences plus élevées que dans notre club, il y a aussi de la mixité sociale pas plus pas moins que dans d'autres sports.

2 chiffres : aujourd'hui nous avons des clubs en France qui font payer 80 € de cotisation par an. Il y en a d'autres qui pratiquent des cotisations je dirais normales, qui sont entre 200 et 220 €.

C'est vrai qu'il y a des familles défavorisées et que nous sommes un pays où il y a beaucoup de chômeurs, c'est vrai que les jeunes aujourd'hui ne vivent pas comme nous avons vécu. C'est une réalité dont nous avons conscience. Mais il existe aussi des dispositifs sociaux. Un club peut également traiter les familles en difficultés, différents de celles qui ne le sont pas.

Il faut trouver le juste milieu, pour pouvoir anticiper la baisse des subventions.

« une intervention » : je veux aller dans le sens du vice-président de la Fédération. Je trouve que nos licences sont scandaleusement basses par rapport à la prestation de service que l'on propose aux parents et aux enfants. J'ai la chance de m'occuper d'un groupe de 44 enfants. Il y a 15 jours, il ne faisait pas très beau et j'en ai eu 8 à l'entraînement.

COMPTE RENDU

Si les parents avaient payés 300 € la cotisation, je peux vous dire que j'en aurai eu 40 à l'entraînement, parce que c'est facile de faire de la garderie parce que ce n'est pas cher mais le jour où ça ne les arrange pas on n'y va pas. Il y a aussi cette contre partie là lorsqu'on a des licences peu élevées.

Nous bradons le prix de nos activités en athlétisme.

Jacques Collet (USO) :

Il y a quelques années, l'athlétisme était un sport un peu « tardif ». Ou alors, on commençait tôt parce que les parents avaient fait de l'athlétisme. Je voudrais soulever le problème du baby athlé. Il fut un temps où l'athlétisme se faisait aussi à l'école. Est-ce qu'il pourrait y avoir une convention avec l'Education Nationale, de façon à ce qu'on puisse refaire de l'athlétisme à l'école ? La plupart des clubs sont formateurs et voir partir les jeunes vers d'autres sports alors qu'ils ont appris à courir, à sauter et à lancer dans nos clubs dès qu'ils rentrent en 6^{ème}, c'est frustrant.

André Giraud (FFA) :

Sachez qu'il y a une convention qui a été signée par le Président de la FFA et la Ministre de l'Education Nationale il y a quelques mois, que dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, l'athlétisme peut être développé dans les milieux scolaires primaires grâce à cette convention. C'est vrai que ce n'est pas facile avec le milieu scolaire actuel et la Fédération fait tout ce qu'elle peut afin que l'athlétisme soit aussi développé à l'école.

Jean-Henri Peltier

Pour revenir à la question de Jacques Collet, je voulais savoir qu'elle était la part de l'athlétisme dans les cycles de formation des professeurs d'EPS ?

Marcel Ferrari (LARA)

Cela fait un moment qu'il n'y en a plus. Le professorat de sport se fait comme le baccalauréat, sur la base d'un écrit (rapport de stage).

Jacques Léonard (Ambérieu AC)

Au sujet de la modification de la loi de santé, qui vient de sortir en janvier 2016, qui précise qu'il n'y a plus d'obligation pour l'UNSS et l'UGSEL de présenter un certificat médical quand on prend une licence. Comment se fait-il que ces athlètes ont le droit de participer à des compétitions FFA ?

André Giraud (FFA)

Effectivement, mais dans les mois à venir, ce ne sera plus possible et nous appliquerons les textes de lois. A partir de là, cela va poser des problèmes et une réunion est prévue avec l'UGSEL, pour ne plus accepter les jeunes qui n'ont pas de certificat médical.

Jean-François Juvin (EA Romans Bourg de Péage)

Tout à l'heure on parlait du nombre de compétition qui était exponentiel et cela a des répercussions sur le jury, les officiels. Il y a pas mal d'actions qui sont menées par les clubs, les comités et la Ligue, je pense que le nombre d'officiels a bien augmenté.

COMPTE RENDU

Il me semble que nous avons un « talon d'Achille », c'est le poste de chronométrie à l'arrivée. Ne devrait-on pas mettre en place un « plan Marchall », car ce sont souvent les mêmes personnes qui sont sollicitées.

Marcel Ferrari (LARA)

C'est vrai que ce sont souvent les mêmes, mais malgré tout nous avons quelques jeunes qui s'impliquent. Il faut effectivement faire un gros travail sur les postes clés, comme chronométrie, starters, juge arbitre et le secrétariat et de les traiter à part de tout le reste avec une bonne gestion de l'organisation.

Michel Morel (Coquelicot 42)

Pour faire suite à la question de Jean-François Juvin. En ce moment je remplace Pierre Cabireau, je suis en train de faire la liste de toutes les compétitions Ligue où il faut un jury compétition, on se retrouve actuellement, avec à peu près 20/25 chronométreurs.

Quand on dit qu'il y a beaucoup de juges à la Ligue, effectivement c'est vrai puisqu'il y en a plus de 700. Alors que certains ne font que 2 ou 3 compétitions, on se rend compte que c'est le plus petit nombre, c'est-à-dire environ 200 personnes, qui officient 15 voire 20 fois dans l'année.

Jean Marc Grange (FAC Andrézieu)

J'ai entendu parler d'une obligation de vendre des tickets de participations collectée par la Fédération pour participer à une course hors stade

André Giraud (FFA)

C'est un projet qui devrait voir le jour dans le courant de 2016. En réalité, ce serait plutôt une carte de fidélité qui serait destinée aux coureurs non adhérents de la FFA et qui leur permettrait d'être assurés le jour de la course. Il y aura ensuite d'autres avantages par rapport à l'application « J'aime Courir ».

Jean-Marc Grange (FAC Andrézieu)

On va de travers, car l'objectif est quand même d'orienter les gens vers les clubs. De quels avantages, les licenciés qui paient une licence, bénéficient par rapport à ceux qui auraient une carte journalière ?

André Giraud (FFA)

Cette carte de fidélité ne donnera pas les mêmes avantages que la licence. C'est un premier lien que l'on propose d'établir avec les non adhérents pratiquant le hors stade et qui ne sera pas obligatoire.

Jean-Marc Grange (FAC Andrézieux)

Le risque c'est que l'on va avoir (on en a déjà l'expérience), de plus en plus d'entraîneurs que les clubs vont ou ont formé qui vont quitter les clubs et monter leur petit groupe avec un coût de 20 € d'adhésion par an. Si en plus on leur donne la possibilité de se lier à la Fédération en

COMPTE RENDU

dehors des clubs, cela va poser un problème. Il y a beaucoup de sections sportives qui se créent autour des clubs.

Jacques Léonard (Ambérieu AC)

Pour répondre à ce qui vient d'être dit, nous rencontrons les mêmes problèmes avec la marche nordique.

Marcel Ferrari (LARA)

C'est le problème avec toutes les pratiques qui n'ont pas l'obligation de se dérouler dans un stade.

Michel Beauthéac (AC Bourg St Andéol Pierrelatte)

Avez-vous déjà envisagé une éventuelle règlementation pour les courses à obstacles ?

André Giraud (FFA)

Elle a été déposée il y a quelques semaines auprès du Ministère et nous attendons son retour.

Clôture de l'Assemblée Générale à 16h30